Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCÈS DE JUAN ANTONIO SAMARANCH

Le Conseil d'Etat exprime sa reconnaissance

Le Conseil d'Etat a appris aujourd'hui avec tristesse la disparition de Juan Antonio Samaranch. Il exprime sa profonde reconnaissance pour son rôle en faveur du rayonnement de Lausanne et du canton de Vaud.

Président du Comité international olympique de 1980 à 2001, Juan Antonio Samaranch a favorisé le rapprochement du canton avec la famille olympique. Durant deux décennies, il a notamment facilité et encouragé l'organisation de manifestations et l'installation de fédérations sportives internationales sur le territoire vaudois. C'est sous sa présidence que le Comité international olympique a attribué en 1994 le statut de "Capitale olympique" à Lausanne.

Le canton de Vaud et Lausanne, aujourd'hui indissociablement liés au monde olympique, doivent beaucoup à l'action de Juan Antonio Samaranch. Le Conseil d'Etat lui exprime sa gratitude.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 avril 2010

DEC, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10